

CONCOURS EXTERNE
DE DIRECTEUR DE POLICE MUNICIPALE – SESSION 2024
EPREUVE ORALE D'ADMISSION : ENTRETIEN
FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

Décret n° 2006-1394 du 17 novembre 2006 modifié relatif aux conditions d'accès et aux modalités d'organisation des concours pour le recrutement des directeurs de police municipale (article 5).

L'entretien vise à apprécier la personnalité du candidat, ses capacités et sa motivation à exercer des fonctions de Directeur de police municipale ainsi que ses connaissances techniques et professionnelles.

L'entretien avec le jury d'une durée totale de vingt minutes est affecté d'un coefficient 5.

En vue de cette épreuve qui donne lieu à notation, le candidat doit compléter et déposer, lors de son inscription, une fiche individuelle de renseignements qui n'est pas notée sur son espace sécurisé à partir du site du CIG de la Grande Couronne (www.cigversailles.fr avant le 13 MAI 2024 (23 h 59)). Les candidats titulaires d'un doctorat peuvent, conformément à l'article L. 412-1 du code de la recherche, présenter leur parcours en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat. La fiche individuelle de renseignements mentionnée à l'alinéa précédent comprend une rubrique prévue à cet effet. Pour présenter cette épreuve adaptée, ils transmettent une copie de ce diplôme au service organisateur du concours au plus tard avant le début de la première épreuve d'admission (article 1 du décret n°2023-96 du 15 février 2023 relatif aux modalités d'organisation des concours externes de certains cadres d'emplois de catégorie A de la fonction publique territoriale pour les titulaires d'un doctorat).

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

► Le numéro de dossier qui vous a été attribué lors de votre inscription est un numéro d'enregistrement dans l'application qui gère le concours auquel vous vous êtes inscrit(e).

Il se distingue du numéro d'anonymat qui vous sera attribué le jour du déroulement de la première épreuve dudit concours.

NUMERO D'IDENTIFICATION :

NOM DE FAMILLE :

NOM D'USAGE :

PRENOMS :

ETUDES-FORMATIONS

- Mentionnez au minimum le diplôme ou titre le plus élevé dont vous êtes titulaire

Ceci ne vous dispense pas de fournir lors de la constitution du dossier d'inscription la copie du diplôme ou titre requis pour accéder au cadre d'emplois concerné.

- Indiquez les stages effectués dans le cadre d'un cursus d'études et/ou les formations suivies dans un cadre professionnel/personnel.

DIPLOMES/TITRES :

Diplôme(s)/ Titre(s)	Date d'obtention (jj/mm/aaaa).

FORMATIONS/STAGES :

Intitulé	Organisme	Durée «du...au...» ou « nb de jours/mois/années »

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (pour tous les candidats)

► Indiquez votre expérience professionnelle (emploi salarié, emploi-étudiant, service civique, etc).

Durée	Employeur(s)	Activité(s)	Description des fonction(s) exercée(s)

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES pour tous les candidats :

travaux de recherches, responsabilités associatives (domaine social, sportif, culturel...)

► Si vous le souhaitez, vous pouvez porter à la connaissance du jury, en 20 lignes (Times new roman : 12 / marges gauche et droite : 2 cm au minimum, sans interligne) des renseignements complémentaires sur votre situation, vos travaux de recherche, etc.

► **Le document dactylographié sur lequel vous aurez notamment exposé les renseignements relatifs à vos travaux de recherches et vos responsabilités associatives devra mentionner vos noms et prénoms. Il devra obligatoirement être joint à la présente fiche de renseignements.**

Si le document n'est pas déposé sur votre espace sécurisé en temps voulu, le jury qui procédera à votre audition ne pourra pas en prendre connaissance.

CADRE RESERVE AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT

Intitulé du doctorat	Date d'obtention (jj/mm/aaaa).

LES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE RESULTANT DE LA FORMATION A LA RECHERCHE ET PAR LA RECHERCHE (uniquement pour les titulaires d'un doctorat)

► Caractérisez, en 20 lignes maximum (Times new roman : 12 / marges gauche et droite : 2 cm au minimum, sans interligne), les éléments qui constituent, selon vous, les acquis de votre expérience professionnelle et précisez vos motivations.

► Le document dactylographié sur lequel vous aurez notamment exposé les acquis de votre expérience professionnelle devra mentionner vos noms et prénoms. Il devra obligatoirement être joint à la présente fiche de renseignements.

Si le document n'est pas déposé sur votre espace sécurisé en temps voulu, le jury qui procédera à votre audition ne pourra pas en prendre connaissance.